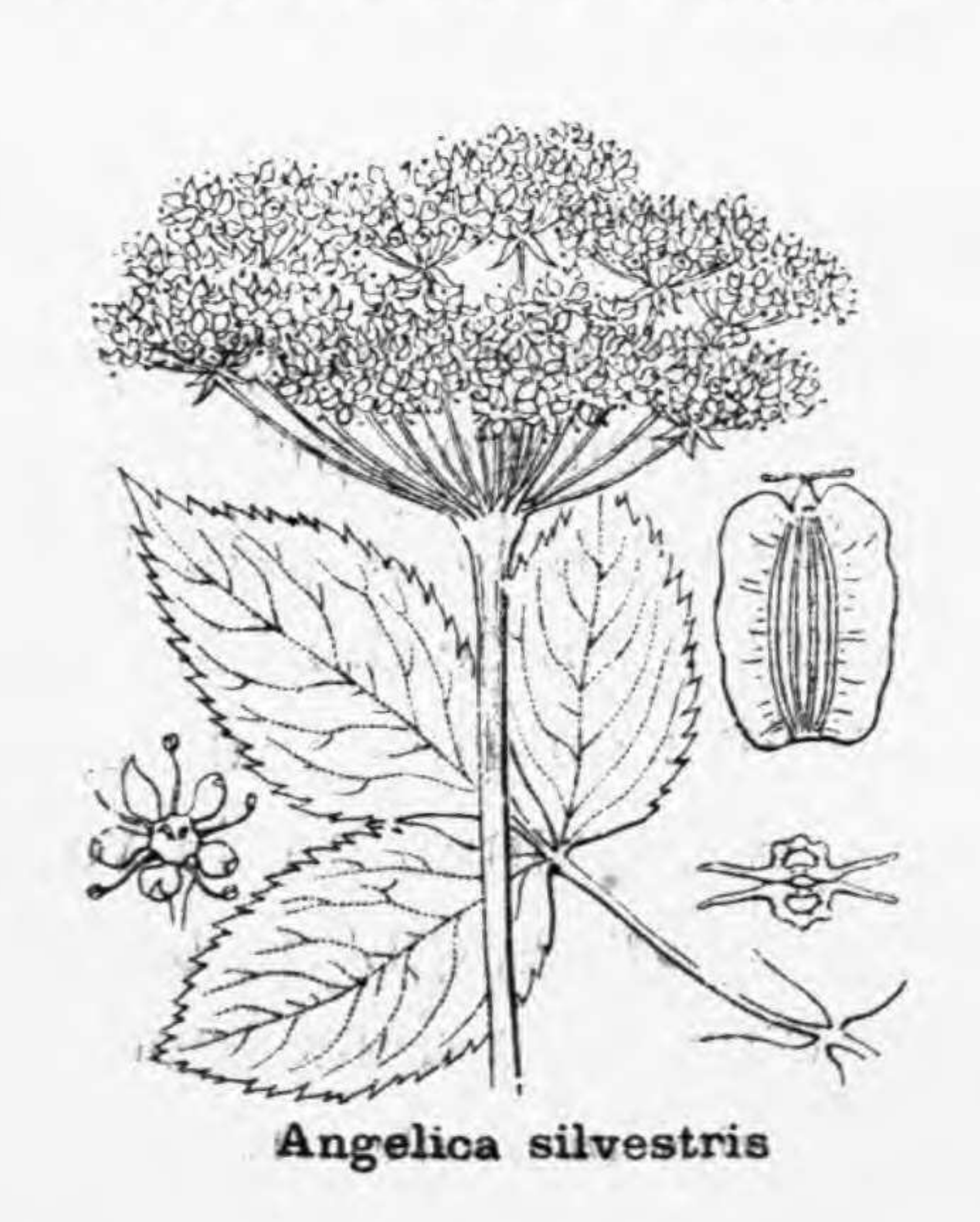
NOTULES FLORISTIQUES, par M. Ernest MALINVAUD.

II. *ANGELICA HETEROCARPA* Lloyd; III. *EVAX CARPETANA* Lange.

Ayant reçu, en nombreux exemplaires destinés à être distribués en séance, deux espèces rares et peu connues de la France occidentale, j'ai pensé qu'un aperçu descriptif et historique sur chacune d'elles offrirait quelque intérêt.

1. *Angelica heterocarpa* Lloyd.

L'une de ces plantes, *Angelica heterocarpa* Lloyd, récoltée par notre confrère, M. Léonce Motelay, sur les alluvions vaseuses de la Garonne, à Lormont, près Bordeaux, se distingue de l'*A. silvestris*, dont elle a le port et n'est peut-être qu'une remarquable


Angelica silvestris


Angelica heterocarpa

sous-espèce, par sa floraison plus précoce, par les folioles des feuilles plus étroites, par les pétales à pointe courbée en dedans et non dressée, et surtout par le fruit. D'après Lloyd (1), dans *Angelica silvestris*, le fruit est uniforme, comprimé par le dos, à carpelles elliptiques arrondis, bordés d'une large aile membraneuse, ondulée, plus large que le corps du carpelle. Dans *A. heterocarpa*, le fruit est variable; mûr, mais non sec, il est un

(1) Voy. J. LLOYD, *Flore de l'Ouest de la France*, 5e édition (posthume), publiée par les soins de M. Émile Gadeceau (1898), p. 158.

peu plus large sur le côté que sur le dos, chaque carpelle ellip-tique-oblong a cinq côtes obtuses, les latérales un peu plus fortes; plus rarement, et cela dans les ombelles des individus robustes, le fruit est comprimé par le dos, parce que les côtes latérales sont développées en aile épaisse de largeur variable. Cette plante paraît être sous-maritime et particulièrement argilicole, tandis que l'*A. silvestris* est ubiquiste et indifférent à la nature du sol.

L'*Angelica heterocarpa*, précédemment confondu avec l'*A. silvestris*, en fut distingué par Lloyd dans une Note communiquée le 11 novembre 1859 à la Société botanique de France (1).

Cette espèce ou sous-espèce, jusqu'ici exclusivement française et occidentale, a été trouvée dans trois départements, Loire-Inférieure, Charente-Inférieure et Gironde, sur les bords vaseux des rivières baignées par la marée. Elle a été publiée dans diverses collections numérotées : *Reliq. Maill.*, n° 99; *Soc. Dauphinoise*, n° 129; Magnier, *Flora sel.*, n° 3007; *Soc. Rochel.*, n° 2398; *Soc. ét. fr.-helv.*, n° 735.

2. *Evax carpetana* Lang. var. *gallica*.

L'autre espèce occidentale provient de la localité, unique jusqu'à ce jour, « Chaumes secs et stériles de Sèche-Bec, près Bords (Charente-Inférieure) » (2), où elle fut découverte le 27 juin 1884 par M. Foucaud. M. Ivolas l'a abondamment récoltée dans la pensée bienveillante de nous l'adresser, pour être offerte en son nom aux confrères présents à cette séance. C'est, comme on le voit, une très petite plante du genre méridional *Evax*, qui ne comptait, avant l'acquisition de ce nouveau type, que deux espèces, *E. pygmæa* Pers. et *rotundata* Moris, dans la flore française. Voici les principaux caractères différentiels des trois espèces :

Evax rotundata Moris, plante de Corse et de Sardaigne. — Feuilles florales orbiculaires, folioles de l'involucre brièvement mucronées au sommet, akènes petits, papilleux ou presque lisses.

Evax pygmæa Pers. — Feuilles florales obovées ou oblongues, folioles de l'involucre longuement acuminées, akènes papilleux.

Evax carpetana Lge. — Feuilles florales lancéolées, folioles de l'involucre longuement acuminées, cuspidées; akènes poilus.

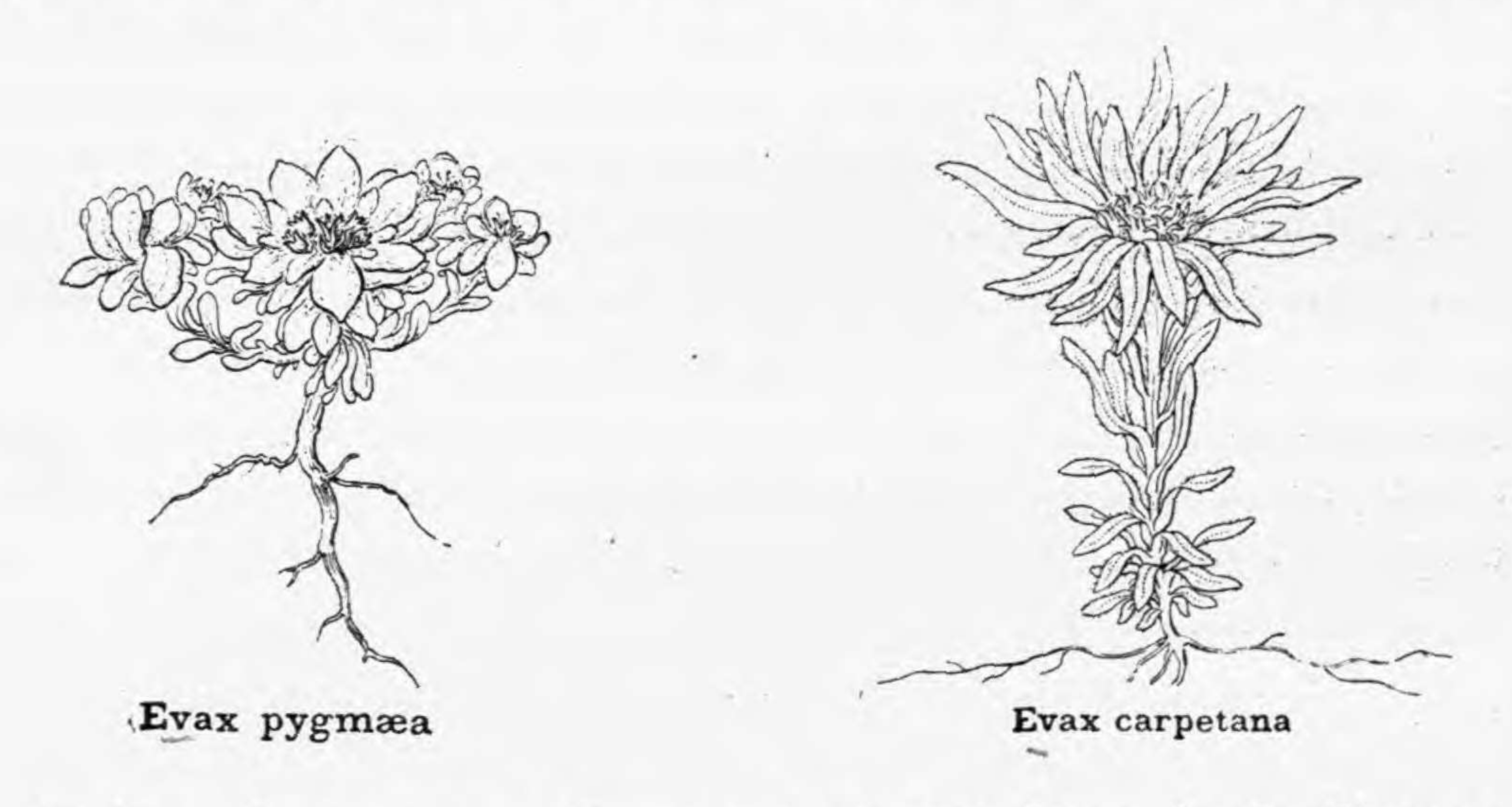
(1) Voy. *Bull. Soc. bot. de France*, t. VI (1859), pp. 706, 708, 709.

(2) Lloyd, *Op. cit.*, 180.

Dans la forme trouvée à Sèche-Bec, l'acumen des folioles involucrales est d'un blanc hyalin ou argenté, et non jaunâtre comme dans le *carpetana* type. On a donc créé pour la plante française une variété *gallica* qu'il eût été préférable, à notre avis, de dédier à M. Foucaud pour rendre hommage à celui qui l'avait découverte ; mais nous nous garderons d'introduire un nouveau terme faisant double emploi.

L'*Evax* de Sèche-Bec a été successivement nommé :

1° EVAX CARPETANA Lange *Pug*. II, p. 119 (ann. 1861, *quoad speciem*) ; Lloyd et Foucaud, *Flore de l'Ouest*, 4e édition (1886).



Evax pygmæa **Evax carpetana**

2° EVAX CAVANILLESII Rouy var. GALLICA Rouy, in *Le Naturaliste*, n° 70, du 15 novembre 1884.

3° EVAX CARPETANA Lange var. GALLICA Rouy, in Coste *Flore illustrée*, t. II, p. 327 (1903).

Cette dernière formule sera jugée sans doute la plus correcte ; en adoptant le nom le plus ancien tant pour l'espèce que pour la variété, elle est doublement respectueuse de la loi de priorité.

3. Un cas litigieux de nomenclature.

Dans le *Prodromus Floræ hispanicæ* de Willkomm et Lange, vol. II (1870), p. 65, on lit :

EVAX CARPETANA Lge *Pug*. (*E. lasiocarpa* Lge exsicc. !)...

Pourquoi l'auteur, après avoir appelé sa plante *lasiocarpa*, a-t-il remplacé ce nom qui semblait fort bien choisi à cause de la

villosité du fruit, par celui de *carpetana*? Ce changement se rattache sans doute aux circonstances que nous allons rapporter.

Lange avait distribué cette espèce à ses correspondants plusieurs années avant d'en publier la description. L'Herbier Boissier (1) en renferme un exemplaire nommé *Evax lasiocarpa* sur l'étiquette, qui est manuscrite (sauf les mots « Herb. Joh. Lange ») et datée de juin 1852. En 1861, Cutanda mentionna dans sa Flore un « *Evax lasiocarpa* Lange Mss. » qu'il décrivit sommairement (2). La même année, Lange publia le même *Evax*, dans son *Pugillus* (Copenhague 1861), sous le nom de *E. carpetana* n. sp. Ce changement était sans doute motivé par la publication contemporaine de Cutanda et devait prévenir toute équivoque sur l'auteur à citer. Si cette hypothèse est fondée, elle soulève une question un peu délicate relative à l'opportunité d'un nouveau nom. Lange aurait pu s'en tenir au premier, mais le procédé de Cutanda était quelque peu reprochable : avant de publier un nom inédit qui ne lui appartenait pas, cet auteur aurait dû s'enquérir des intentions du principal intéressé. Quoi qu'il en soit, le terme *carpetana* Lange ayant prévalu malgré l'inconvénient d'un double emploi, *lasiocarpa* est annulé d'un commun accord et le luxe d'un troisième baptême pour la même espèce enfreindrait cette fois sans raison plausible la règle de priorité (3).

(1) Nous sommes redevable des renseignements ci-dessus à l'obligeance de M. G. Beauverd, conservateur de l'Herbier Boissier, que nous remercions ici de l'aide aimable qu'il nous a prêtée.

(2) « 946. *Evax lasiocarpa* Lange Mss. Especie propuesta por mi amigo el profesor citado sobre los ejemplares que halló en el pinar de Guadarrama, en Junio. — El estado en que se encuentran los que he recibido de su mano no me permiten describirla. Creo, sin embargo, poder asegurar su afinidad con la *pygmæa*, aunque las hojuelas de su involucro me hayan parecido mucho mas anchas en la base que las de aquella, terminadas asimismo en aguzadura setacea, el fruto? — Respecto al tallo es sencillisimo, o ramoso con los ramos patentissimos, bipolicar, no completamente cubierto por las hojas aovado-espatuladas, largamente borroso-sedosas, especialmente las florales, que son mayores; el involucro amarillo reluciente. ⊙ ».

M. Beauverd a bien voulu m'adresser la copie du passage ci-dessus extrait de l'ouvrage, publié à Madrid, en 1861, par « Don Vincente Cutanda, prof. », sous le titre de *Flora compendiada de Madrid y su provincia*..., page 403.

(3) Les figures comparatives insérées dans le texte de cet article sont empruntées à la *Flore descriptive et illustrée de la France* de M. l'abbé Hipp. Coste. Nous remercions M. Paul Klincksieck, éditeur de ce bel ouvrage, d'avoir bien voulu mettre ses clichés à notre disposition.